

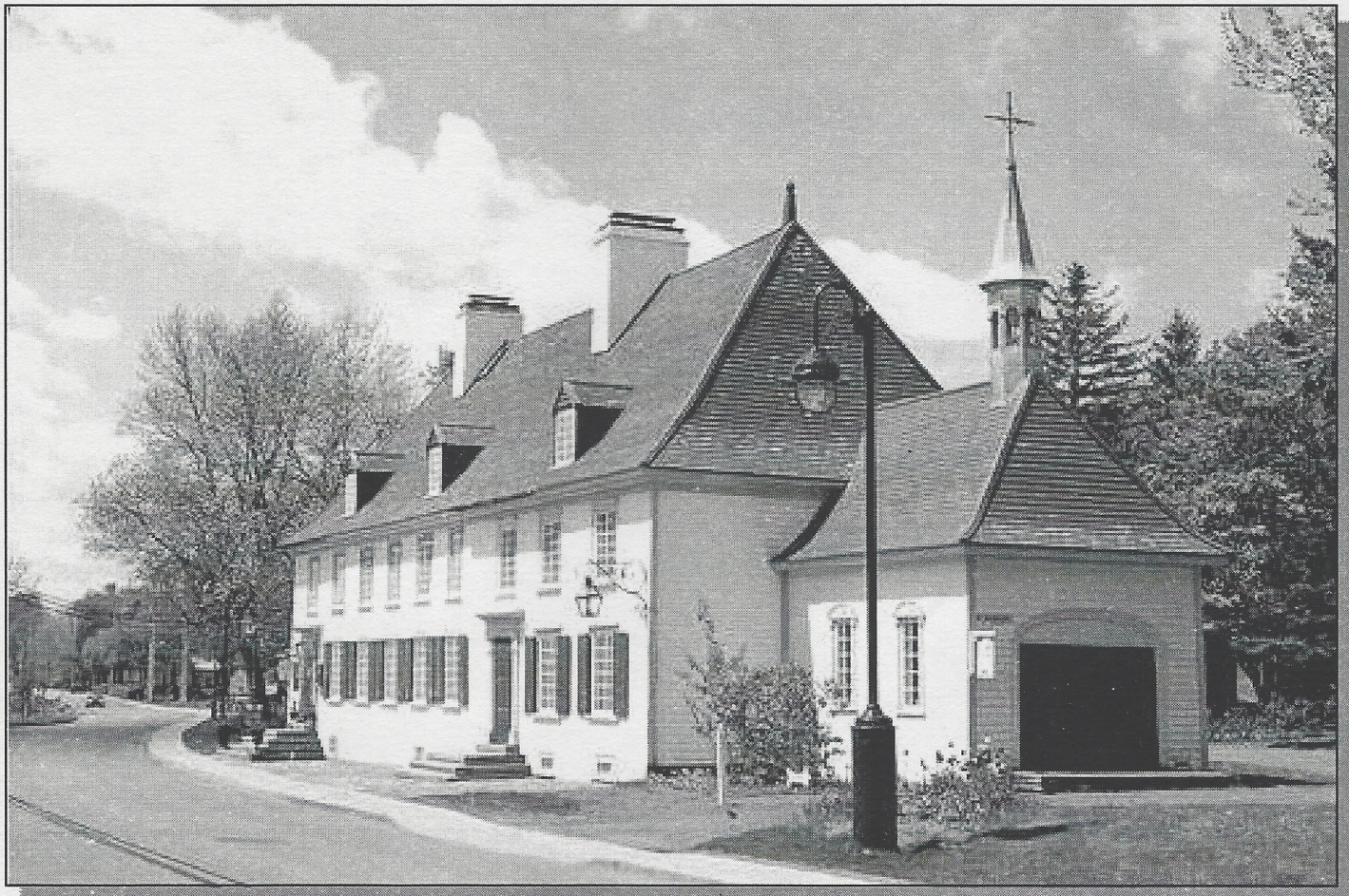


# La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)

Vol. XXX, numéro 3

Été 2010



## Manoir Mauvide-Genest

Monument historique classé  
Saint-Jean -de-l' Île d'Orléans

Congrès de l'APMAQ à l'île d'Orléans



## La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron

Comité de rédaction : Marie-Lise Brunel, Monik Grenier, Agathe Lafortune, Louis Patenaude.

Collaborateurs: Réal Béland, Monique Aubry, Monik Grenier, Monique Marceau  
Crédits photographiques:  
Gilbert Bochenek, Claude Duchaine, Nicole Lemay, Jean-François Savard

Mise en page et transmission des textes :  
Agathe Lafortune

Infographie : Michel Dubé

Imprimeur : Imprimerie de la CSDM

Livraison: Traitement Express Inc.

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est le bulletin de liaison de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes* du Québec (APMAQ).  
Publiée à chaque trimestre depuis 1982,

La Lucarne se veut un lieu d'information sur différents aspects reliés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine.

Secrétariat de l'Apmaq:  
2050, rue Amherst, Montréal, (Québec)  
H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444  
Télécopieur : (514) 528-8686  
Courriel : [apmaq@globetrotter.net](mailto:apmaq@globetrotter.net)  
<http://www.maisons-anciennes.qc.ca>

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

## PHOTO DE COUVERTURE

MANOIR MAUVIDE-GENEST, Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans

Construit en différentes étapes entre 1735 et 1755, le manoir Mauvide-Genest rappelle les noms de deux familles importantes dans l'histoire de l'île d'Orléans. Né à Tours, Jean Mauvide (1701-1782) arrive à Saint-Jean en 1721. Il pratique la médecine à l'île dès l'âge de 25 ans et il y épouse une jeune fille du village, Marie-Anne Genest. Cumulant les titres de chirurgien, de marchand et de seigneur, Jean Mauvide s'engage étant encore jeune dans le commerce avec les Antilles et il s'enrichit. C'est vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il achète du chanoine Gaillard la moitié de la seigneurie de l'île d'Orléans et qu'il devient seigneur. Le manoir seigneurial se dresse toujours fièrement à Saint-Jean. Il sert de centre d'interprétation du système seigneurial et de l'histoire de l'île d'Orléans. Il faut rendre hommage au juge J. Camille Pouliot qui a su acquérir (1925) et restaurer le bâtiment — selon les moyens de l'époque — permettant de conserver un manoir qui est considéré aujourd'hui comme étant le plus ancien parmi ceux encore debout au Québec.

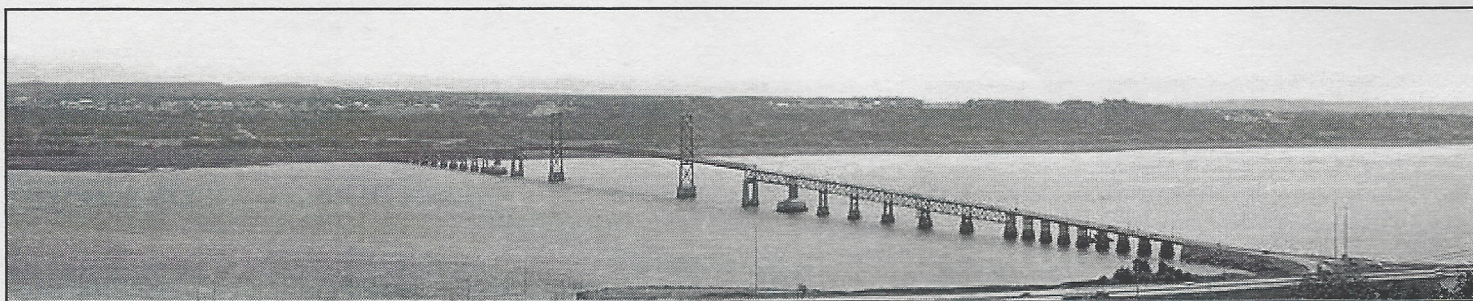
Source : Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec, Tome I. Les publications du Québec, 1990, p. 281 et 282. Luc Noppen, historien de l'architecture.

## Sommaire

- ◆ Photo de couverture, Manoir Mauvide-Genest 2
- ◆ Projet de loi sur le patrimoine culturel déposé le 18 février 2010 3
- ◆ Concevoir la restauration d'un bâtiment ancien comme un véritable projet 4
- ◆ Le groupe-conseil, une aide aux membres 4
- ◆ L'Île d'Orléans 5
- ◆ Ma bibliothèque 6
- ◆ Invitation à la vigilance 7
- ◆ Rappel des étapes du dossier de sauvegarde de la maison Bolduc 7
- ◆ La mise en valeur du Domaine De Lanaudière, une expérience significative de sauvegarde du patrimoine 8
- ◆ Visite à Sainte-Claire-de-Bellechasse 10
- ◆ Visite à Contrecoeur 10
- ◆ Congrès à l'Île d'Orléans et forfaits 11
- ◆ L'Espace Félix-Leclerc et En bref 12
- ◆ Petites annonces 13
- ◆ Programme du congrès à l'Île d'Orléans, 10, 11, 12 septembre 16

### Les membres du conseil d'administration 2009-2010

Louis Patenaude, président  
(514) 845-5915  
Philippe Gariépy, vice-président  
(450) 661-5236  
Réal Béland, trésorier  
(450) 661-2949  
Andrée Bossé, secrétaire du Conseil  
(514) 512-3854  
Marie-Lise Brunel, secrétaire-régistrare  
(514) 849-9669  
Monik Grenier, conseillère  
(450) 887-7572  
Monique Marceau, conseillère  
(819) 562-7166  
Antonio Thibault, conseiller  
(418) 656-1156



Convention de la poste publication 40920008  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal, H2L 3L8



## LE PROJET DE LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL déposé le 18 février 2010

*Louis Patenaude*

Une loi n'est pas chose anodine. La démarche de refonte de la loi sur les biens culturels à laquelle nous convie le ministère de la culture mérite donc toute notre attention car ses dispositions auront des incidences certaines sur notre patrimoine.

Compte tenu des objectifs de l'APMAQ, une interrogation vient à l'esprit: en quoi cette future loi, dans l'hypothèse où elle est adoptée, favorisera-t-elle la sauvegarde des maisons anciennes et en quoi la tâche des propriétaires qui s'engagent dans la restauration de leur maison s'en trouvera-t-elle allégée?

Le projet de loi, comme nous l'avons noté dans le dernier numéro de *La Lucarne* contient des points intéressants: l'élargissement de la notion de patrimoine afin d'y inclure « *les paysages culturels patrimoniaux* » et la possibilité de protéger le patrimoine immatériel. Les paysages, selon ce projet, pourront être « *désignés* » par le gouvernement et recevront ainsi une protection légale. Ce pouvoir de « *désignation* » serait exercé par l'ensemble du gouvernement et non pas par la seule ministre ou par les municipalités en raison, sans doute, des importantes dimensions territoriales des paysages qui sont susceptibles d'affecter plus d'un ministère. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'une innovation dont on doit se réjouir tant il est vrai que la sauvegarde d'une maison ancienne ne va pas sans celle de son environnement et il s'agit ici de bien autre chose que de la simple aire de protection. On peut penser que lorsque la notion de paysage culturel patrimonial aura progressé dans les esprits, la tâche de protéger les maisons anciennes sera d'autant facilitée.

L'inclusion dans le projet de la possibilité de protéger le patrimoine immatériel est aussi une innovation très positive du point de vue de l'APMAQ. Le projet de loi définit le patrimoine immatériel de la façon suivante: « *les savoir-faire, les connaissances, les expressions, les pratiques et les représentations fondés sur la tradition qu'une communauté ou un groupe reconnaît comme faisant partie de son patrimoine culturel et dont la connaissance, la sauvegarde, la transmission ou la mise en valeur présente un intérêt public;* ». Les techniques traditionnelles de construction domiciliaire sont, comme on le sait, menacées de disparition. On sait, par ailleurs, qu'elles sont indispensables à la sauvegarde du patrimoine bâti. L'APMAQ, consciente des maladresses et des erreurs commises au cours de restaurations par méconnaissance de ces savoirs et par absence de main-d'œuvre compétente, ne pourrait-elle pas envisager, en concertation avec d'autres groupes concernés, d'obtenir la *désignation* de ce savoir-faire essentiel à la protection du patrimoine? Une telle mesure, loin d'apporter une solution définitive à la délicate question de la main-d'œuvre, constituerait assurément un pas dans la bonne direction.

Un autre point du projet suscite l'intérêt. L'article 76 dispose que lorsque la ministre *est d'avis qu'il existe une menace réelle ou appréhendée que soit dégradé de manière non négligeable un bien susceptible de présenter une valeur patrimoniale*, elle peut prendre un certain nombre de mesures destinées à empêcher que la situation du bien ne s'aggrave. On comprend que, par exemple, une maison non citée dont on peut croire qu'elle a une valeur patrimoniale, pourra être protégée temporairement c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on ait déterminé si elle a ou non une valeur patrimoniale. Il s'agit d'une mesure encourageante du moins au plan des principes.

Ces aspects positifs ne constituent cependant pas une compensation pour une zone d'ombre préoccupante qu'on se doit de mentionner. Le livre vert, sur lequel la ministre a consulté en 2008 en vue du présent projet de loi, faisait état de la possibilité d'accorder des avantages fiscaux aux propriétaires de biens patrimoniaux et avait à cet égard reçu l'appui de l'APMAQ. Or, le texte proposé ne prévoit aucune disposition à cet effet. On le regrette vivement car il s'agirait là de la mesure la plus susceptible de favoriser l'acquisition et la restauration de biens culturels immobiliers. En effet, de telles mesures incitatives auraient constitué un pendant intéressant aux mesures punitives prévues par le texte pour les propriétaires se rendant coupables d'infractions à la loi. Sans avantages de cet ordre, et étant donné les conséquences en cas d'infractions, on peut se demander ce qui pourrait motiver des propriétaires à faire citer leur maison.

Le cadre étroit de cet article ne permet pas de rendre compte de toute la réalité de ce projet de loi. On invite donc les membres à en prendre connaissance en visitant le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et, s'ils le souhaitent, à nous faire parvenir leurs commentaires.



# Concevoir la restauration d'un bâtiment ancien comme un véritable projet

Monique Aubry, membre de l'APMAQ

**La Lucarne** entreprend la publication d'une nouvelle chronique qui portera sur la gestion de projet appliquée à la restauration de bâtiments anciens : *Gestion de projet en restauration*.

De nos jours, le mot *projet* est sur toutes les lèvres : il s'agit d'un phénomène de société. À l'école élémentaire, nos enfants apprennent maintenant par projet selon une approche transversale. Selon son étymologie, *projet* est issu de projeter, image d'une situation, d'un état que l'on pense atteindre (Robert, 2004). Mais selon une approche plus technique, voici comment se définit le mot projet : « Un projet est un effort temporaire exercé dans le but de créer un produit, un service ou un résultat unique. » (Project Management Institute, 2008, p. 5). On peut noter que la description technique met l'accent sur la réalisation alors que dans son sens étymologique, projet fait référence à une anticipation, à un rêve quoi! Et c'est justement cette nuance, qui, à mon avis, fait tellement problème aujourd'hui. Nous sommes pressés d'agir, de passer à l'action, alors que la vision de ce qui est souhaité, de ce pourquoi on entreprend le projet, n'est pas claire dans notre esprit. Cette remarque s'applique d'ailleurs à tous les projets. Dans un langage usuel, on parle du syndrome de la *pelle mécanique* : tant et aussi longtemps qu'on ne voit pas de *pelle mécanique* sur un chantier de construction, le projet n'existe pas!

Mais peu importe la portée de chacune de ces définitions, la restauration d'un bâtiment ancien constitue un véritable projet. Les principales caractéristiques d'un projet sont :

- ◆ Le projet implique un début et une fin déterminés;
- ◆ Le projet est unique: il s'agit d'une série d'activités qui vise la création d'un nouveau produit, service, processus, changement organisationnel, etc.
- ◆ Le projet suit un cycle de vie, ce qui permet de prendre des décisions à partir d'une quantité plus grande d'informations à mesure que le projet avance. Les principales phases d'un projet sont : la conception, la planification, la réalisation, la fermeture.

Le projet de restauration répond à ces caractéristiques. Une fois que l'idée est là, il y a bien un début qui correspond au moment où la décision est prise d'entreprendre le projet : de commencer à jouer avec l'idée, de faire des esquisses, de demander des estimations, etc. Quant à la date de fin, c'est une autre histoire. Elle est habituellement fixée, mais pas toujours respectée (d'ailleurs ceci est souvent le cas dans tous les types de projet). La restauration est unique parce que l'on ne peut pas refaire exactement le même projet, portant sur le même immeuble, avec les mêmes objectifs. De plus, la gestion de projet s'intéresse particulièrement au contexte dans lequel le projet se réalise, qu'il s'agisse du contexte social, juridique ou de l'environnement.

Nous vous proposons cette nouvelle chronique qui portera sur la gestion de ce type particulier de projet. Nous allons explorer

différentes facettes de la gestion de projets de restauration de bâtiments anciens en s'appuyant sur des cas bien réels. Il ne s'agit pas de cours formels, mais bien plus d'une occasion de partager des expériences et de faire en sorte d'apprendre à travers ces cas vécus à mieux gérer ces projets si particuliers.

Mais pourquoi donc s'intéresser à la gestion d'un projet de restauration? Qu'est-ce que cela apporte? La gestion de projet permet d'atteindre les objectifs fixés par une approche rigoureuse. Dit simplement, la gestion de projet implique de réfléchir avant d'agir (planification) et, ensuite, d'évaluer régulièrement l'avancement des travaux en fonction des objectifs fixés (suivi du projet).

Dans les prochains numéros, nous aborderons des cas concrets de restauration où s'appliquent des éléments particuliers de la gestion de projet, par exemple, les stratégies de réalisation d'un projet de restauration, les délais et les coûts, les principales parties prenantes, le choix des fournisseurs, la qualité, les risques, etc. La façon d'aborder ces questions s'appuiera sur des entrevues réalisées auprès des membres de l'APMAQ. Ils seront invités à partager leurs bons coups ou les approches à éviter sur un des volets de la gestion de leur projet de restauration.

## Références

- Project Management Institute (2008). *A guide to the Project Management Body of Knowledge* (4<sup>e</sup> ed.). Newtown Square, PA: Project Management Institute.
- Robert, P. (Ed.) (2004). *Le nouveau petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Le Robert.
- <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/diapas/PDF-Guide-Planification-Construct.sept05.pdf>

### Le groupe-conseil, une aide aux membres

Pour obtenir un ou des conseils (non une expertise) relatifs à la restauration d'un bâtiment, transmettre la demande à Marie Ferland Gagnon au (514) 528-8444 ou par courriel: [apmaq@globetrotter.net](mailto:apmaq@globetrotter.net).

Par la suite, un membre du groupe-conseil communiquera avec vous.

Ce service est gratuit.



# L'ÎLE D'ORLÉANS

## Berceau de l'Amérique française

Agathe Lafortune

L'île d'Orléans est l'un des premiers foyers viables de colonisation française en Amérique du Nord. Il subsiste encore de nos jours de nombreuses traces de cet héritage français. La plus évidente se rapporte au mode de division des terres, peut-on lire, dans le très beau livre écrit par Michel Lessard avec la collaboration de Pierre Lahoud. Le régime seigneurial a laissé son empreinte sur l'île comme sur une bonne partie de la vallée du Saint-Laurent. En 1603, alors qu'il remonte le Saint-Laurent, Champlain remarque l'existence de petits groupes d'Amérindiens nomades s'adonnant à la pêche et à la chasse. L'arrivée de colons avec la prise de possession de la seigneurie de l'île d'Orléans date de 1638, mais la colonisation démarre lentement, car les propriétaires sociétaires de l'île sont fort occupés par le commerce de la fourrure. Grand administrateur, monseigneur de Laval se fait un devoir de racheter l'ensemble des terres de l'île dont il garde possession jusqu'en 1675 alors qu'il les échange contre l'île Jésus. Se succèdent ensuite des seigneurs dont l'un, Berthelot, favorisera l'érection de nouvelles paroisses. Ainsi, en 1679, se détachent de la paroisse mère de Sainte-Famille, quatre paroisses nouvelles : Saint-François, Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-Pierre.

L'île d'Orléans ne compte pas que des héros masculins. L'histoire d'Éléonore de Grandmaison est éloquent à cet égard. Elle fut la première européenne à habiter l'île, la première femme à s'y marier et la première seigneuresse de toute la Nouvelle-France. La perte de son troisième époux, Jacques Gourdeau de Beaulieu, l'amena à gérer un imposant patrimoine. Cette mère de 10 enfants convola quatre fois en justes noces avant de mourir dans la capitale en 1692, âgée de 72 ans. Le lieu de résidence de la dame de Grandmaison est situé sur la pointe nord-ouest de l'île et son manoir, sur un promontoire qui s'élève en arrière d'un terrain de berge où logera plus tard Horacio Walker.

Lors de l'invasion britannique, les autorités coloniales françaises donnent l'ordre, le 22 mai 1759, d'évacuer l'île. Aidés de quelques Micmacs et d'un corps de miliciens de 500 hommes, les colons défendent les lieux, mais pas longtemps. Les troupes anglaises débarquent en force le 27 juin près de l'église de Saint-Laurent. Ils établissent par la suite leur campement face à la ville de Québec avant de monter à l'assaut des plaines d'Abraham le 13 septembre 1759. Il faudra aux habitants de l'Île des décennies pour se relever de cette guerre et pour reconstruire maison et bâtiments de ferme.

Décrétée «arrondissement historique» par le gouvernement en 1970, en vertu de la *Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4)*, l'Île d'Orléans est encore aujourd'hui un territoire à caractère rural, agricole et villageois. Le chemin Royal ceinture toute l'Île et relie ses six municipalités : Saint-Pierre, Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François et Sainte-Famille. Trois routes traversent l'Île dans sa largeur, soit la route du Mitan, la route des Prêtres et la route Prévost, laquelle débouche sur le pont de l'Île. On compte environ 3 600 bâtiments sur l'en-

semble de l'Île, dont une vingtaine ont été classés «monuments historiques» par le gouvernement. L'Île comporte également plus de 650 maisons d'intérêt patrimonial qui ont été retenues dans le cadre de l'inventaire patrimonial du Ministère des Affaires culturelles (1979).

De plus, on compte des centaines de bâtiments et dépendances agricoles, ainsi que de nombreux bâtiments et sites d'intérêts voués à l'animation et l'interprétation patrimoniale. Il s'agit notamment du Manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean, du Parc Maritime de Saint-Laurent, du Moulin de Saint-Laurent, de la Maison Drouin et de l'ancien presbytère (*Maison de nos Aïeux*) Sainte-Famille. Plusieurs anciennes écoles de rang, de magnifiques églises et d'anciens presbytères dans chacun des villages de l'Île témoignent d'un riche patrimoine religieux. L'Île d'Orléans comprend également plusieurs sites archéologiques amérindiens et euro-qubécois connus et offre un important potentiel de recherche archéologique.



**Maison Gourdeau**  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans  
(Photo : Jean-François Savard)

La maison Gourdeau est un des bijoux du patrimoine rural de l'île-d'Orléans. Elle est bien représentative de l'architecture de la fin du Régime français. Très célébrée, très photographiée, cette maison est située au sommet d'un plateau dans un remarquable décor fait d'arbres et d'étangs.

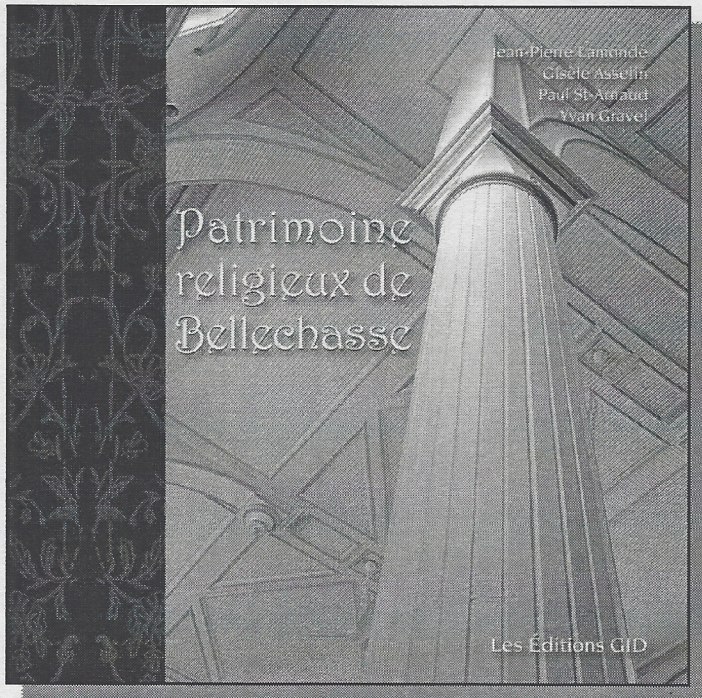
### Sources

1. Michel Lessard avec la collaboration de Pierre Lahoud, *L'île d'Orléans. Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Les éditions de L'homme, 1998
2. Une série de 12 fiches : *Prenez l'Île sous votre aile!* illustre et explique les caractéristiques du patrimoine et des paysages de l'Île d'Orléans.



Lamonde, Jean-Pierre, Asselin, G., St-Arnaud, P., Gravel, Y. (2009)  
**Patrimoine religieux de Bellechasse.** Québec : GID

Marie-Lise Brunel



tout ce beau monde avait été précédé par des nomades, soit les Abénaquis, les Micmacs, les Malécites et autres regroupements amérindiens. Ceux-ci ont laissé peu de trace de leur spiritualité pour la bonne raison que leurs traditions religieuses s'exprimaient surtout par la voie orale. En ce qui concerne le repos des défunts, les territoires réservés à cet effet et les traces matérielles qu'ils y ont laissées ont rapidement été détruites.

Peu à peu, le territoire s'est étendu, côté sud, jusqu'aux Appalaches, dans la vallée de l'Etchemin, fournissant des lieux de **belles chasses**, ainsi que d'activités agricoles et forestières.

Jean-Pierre Lamonde souligne qu'à Bellechasse, on dénombre vingt paroisses catholiques qui ont droit chacune à un chapitre dans le livre\*, et une paroisse anglicane. Celles-ci vivent probablement leurs dernières belles années. Bien que ces églises soient toutes encore debout, dans un état généralement convenable, elles auront de plus en plus besoin d'être réparées et restaurées. Avec la baisse en chute libre du nombre de fidèles, comment les paroisses pourront-elles assumer de tels travaux ?

L'objectif de ce livre est de sensibiliser les gens de Bellechasse à leur patrimoine religieux, tant il est vrai que des citoyens, mal informés, non motivés à le conserver ou à le restaurer ont peu de chance d'obtenir des pouvoirs publics les fonds nécessaires pour ce faire. C'est à un devoir de mémoire que tous les membres des communautés riches en traces du passé sont conviées pour préserver leur identité collective.

Dans l'ensemble, le texte de l'ouvrage est bien écrit et facile d'accès. L'avant-propos témoigne du besoin pour les aînés de sensibiliser leurs petits-enfants (souvent sans pratique religieuse) à la beauté et à la signification que revêt la protection du patrimoine religieux pour leur avenir. Sont aussi présentées, de brèves notices biographiques des architectes (p.36-39), des artistes (p.110-113), des bâtisseurs (p.179) qui ont marqué les églises de Bellechasse. Au plan iconographique, le livre est magnifique, les photos sont somptueuses, peut-être parce que celles-ci sont inspirées par des objets de culte qui sont eux-mêmes exceptionnels.

\* Beaumont, Sainte-Claire, Saint-Charles-de-Bellechasse, Saint-Anselme, Saint-Raphaël, Notre-Dame -Auxilia-trice-de-Buckland, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Saint-Damien-de-Buckland, Saint-Nérée, Saint-Malachie, Saint-Philémon, Honfleur, La Durantaye, Saint-Léon-de-Stanton, Saint-Nazaire-de-Dorchester, Saint-Vallier et Armagh.

La Société historique de Bellechasse a publié en 2007, avec les éditions GID, un livre intitulé *Bellechasse* portant sur le patrimoine bâti du territoire. *Patrimoine religieux de Bellechasse* vient, à son tour, apporter un éclairage sur la richesse de son patrimoine religieux. Il semble bien que le patrimoine religieux soit le mieux conservé de tous les types de patrimoine au Québec. De cela, Bellechasse témoigne.

Cet ouvrage a été rédigé par Jean-Pierre Lamonde, avec l'aide de Gisèle Asselin pour les légendes, de Paul St-Arnaud et d'Yvan Gravel pour les photos. La préface est signée par un natif de Saint-Michel-de-Bellechasse, le père Benoît Lacroix, qui mentionne qu'un grand nombre de saints y ont élu domicile, cela sans compter quelques archanges! Le patrimoine religieux s'identifie surtout par ses églises, de bois ou de pierre, par ses chapelles, ses presbytères, ses cimetières, ses calvaires, ses couvents, ses collèges et ses salles paroissiales. Benoît Lacroix rappelle que la richesse et les multiples variantes du patrimoine religieux de Bellechasse tiennent sans doute au fait que cette région fut, en Amérique française, parmi les premières colonisées. Déjà en 1636, était concédée la seigneurie de Lauzon, d'où naîtront Saint-Henri et Saint-Anselme puis, en 1672, les seigneuries de Beaumont, de Vincennes et de La Durantaye.

Les habitants de cette région n'étaient pas tous soldats et marchands. Il y avait aussi des artisans, des gens de métier et des bourgeois accompagnés de prêtres et de religieux. Cependant,



## INVITATION À LA VIGILANCE

Jean-Rémi Brault, membre de l'APMAQ et citoyen d'Abercorn

J'ai lu dans *La Lucarne* (vol. XXX, no 1, hiver 2009-2010, p. 14) que l'ancien magasin général de Saint-Ephrem avait été démoli. C'est la municipalité de ce village qui en était propriétaire. D'après les informations dont nous disposons (...), il semble que cette démolition ait été ou voulue ou tolérée par les autorités municipales. Je ne connais pas cette municipalité. Je ne me souviens pas y être jamais allé. Mais quel que soit le lieu où cet événement soit survenu, la disparition d'éléments patrimoniaux ne peut que susciter des regrets et une réprobation chez tous ceux qui sont sensibles à la conservation de notre patrimoine, surtout du patrimoine bâti qui reste peut-être le plus vulnérable.

Cette destruction m'a rappelé un incident similaire survenu dans notre village. Ce village est celui d'Abercorn, situé entre le village de Sutton et la frontière canado-américaine. C'est un petit village dont la population se maintient, bon an mal an, autour des 325 citoyens. Ne possédant comme véritable industrie qu'une petite boulangerie qui, par ailleurs, produit des pains, des croissants et des brioches excellentes, il n'est pas source d'emplois. D'abord peuplé d'anglophones d'origine américaine, la population compte maintenant environ 60% de francophones.

C'est durant la décennie 1790 que des loyalistes, désireux de rester fidèles à la couronne britannique, quittèrent la nouvelle fédération des États-Unis et se réfugièrent un peu partout sur le territoire canadien. Ainsi, quelques familles, les Shepard, les Spencer, les Griggs, passant par l'État du Vermont, s'établirent sur le territoire alors inoccupé qui devint notre village. Dès 1799, Thomas, le chef de la famille Shepard, prit l'initiative de construire un moulin à grain sur les rives de la petite rivière qui traverse notre village du nord au sud. Ce moulin à grain, de construction forcément rudimentaire, même s'il s'avéra fort utile, connut une existence relativement brève. Bientôt, le fils de Thomas Shepard, qui se nommait aussi Thomas, construisit un autre moulin sur le même site

que le précédent. Et après le décès de celui-ci, sa veuve érigea un troisième moulin. Même si celui-ci était plus moderne que les précédents, il disparut en 1860, faute d'avoir été bien construit et bien entretenu. Il fut rapidement remplacé en 1862 par un autre moulin, plus spacieux lequel a connu plusieurs propriétaires jusqu'en 1945 alors qu'il devint un magasin de produits agricoles. Après quelques années, le magasin cessa ses activités et la production de grain ne s'avéra plus rentable ni utile. Pendant ce temps, le petit édifice se détériorait et personne ne voulait le restaurer. Les autorités municipales décidèrent de le supprimer parce qu'elles jugeaient qu'il présentait un danger, celui de s'effondrer et de blesser des personnes. Elles l'incendièrent... rapidement, avant que les citoyens aient pu réaliser ce qui arrivait dans leur village. Pourtant, les moulins anciens ne sont pas tellement nombreux pour qu'on se permette d'en détruire un qui aurait fort bien pu être restauré.

Ces deux événements, celui de Saint-Ephrem et celui d'Abercorn, présentent certaines similitudes. Outre le fait que, dans les deux villages, des édifices patrimoniaux ont été détruits alors qu'ils auraient pu et dû être sauvegardés, je retiens aussi l'autorité que les conseils municipaux de ces deux villages auraient pu et dû exercer dans le processus de conservation de ce patrimoine bâti. Et je retiens encore que, dans les deux cas, la destruction des édifices s'est faite de façon subreptice. Il m'apparaît que ces deux cas ne sont pas exceptionnels. Les édiles municipaux sont malheureusement trop souvent plus préoccupés par les problèmes des égoûts que par celui du témoignage que constituent nos édifices anciens.

C'est aux citoyens que revient l'obligation d'exercer une attentive vigilance.

### Réal Béland résume et conclut

À la suite de la destruction de la maison Bolduc, l'APMAQ a adressé une lettre à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCQ) pour lui faire part de sa vive déception. Copie de cette lettre a aussi été envoyée à la ministre des Transports (MTQ) ainsi qu'à d'autres intervenants dans ce dossier. — Voici un extrait de la réponse de Richard Charpentier de la Direction de la Chaudière-Appalaches du ministère des Transports : « Je comprends votre déception face à la décision du ministère des Transports du Québec d'avoir procédé à la démolition de ce bâtiment. Le Ministère, dont la vocation consiste à réaliser des projets visant la sécurité routière et la fonctionnalité du réseau routier, a fait preuve d'une grande ouverture face aux demandes des groupes associés à la préservation du patrimoine dans le cadre de ce dossier. Il est allé aussi loin que possible pour trouver des solutions pour assurer la sauvegarde de la maison. Or, comme aucun groupe n'était en mesure d'en assurer la pérennité et qu'il était impossible de rencontrer les règlements d'urbanisme de la Municipalité en transportant la maison à un autre endroit, nous n'avons eu d'autre choix que de procéder à la démolition de cet immeuble. »

*Offre du MTQ lors d'une réunion multipartite conformément aux vœux du milieu :*

Sauvegarder la partie la plus ancienne de la maison et la déplacer sur le résidu de terrain après les travaux routiers.

*Réponse des élus de Saint-Éphrem à cette offre :*

« La municipalité n'accordera aucune dérogation (...) il n'y a aucune possibilité d'émettre un permis afin de relocaliser la maison Bolduc sur ledit résidu de terrain. »

À la lumière des renseignements rappelés ci-haut, **la responsabilité de cette démolition, qui aurait pu être évitée, incombe clairement aux élus de la municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce.** Ce cas, non rarissime, illustre bien les dangers auxquels la sauvegarde de bâtiments anciens est encore confrontée de nos jours lorsque, souvent, le sort de ces témoins du passé est entre les mains d'élus municipaux ou d'autres personnes qui, pour différents motifs, sont les principaux responsables ou complices de ces démolitions.



### La mise en valeur du Domaine De Lanaudière Une expérience significative de sauvegarde du patrimoine

Anita Caron



La Pointe de Saint-Vallier

Lanaudière sis à la pointe de Saint-Vallier-de-Bellechasse est née suite à une visite organisée par l'APMAQ en 1995, dans cette municipalité de la Côte-du-Sud.

Responsable de cette visite avec Jules-André Corriveau, membre de l'APMAQ et propriétaire d'une maison ancienne à Saint-Vallier, j'avais obtenu de Robert Amos, alors co-propriétaire des lieux, que la visite débute sur le site du domaine, que les personnes présentes y prennent le repas et puissent, par la suite, visiter par petits groupes, le manoir qui a été l'habitat du Sieur de Lanaudière, puis des Religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec avant de devenir, en 1927, la résidence d'été de la famille Amos. Michel Lessard, qui participait à cette activité, a perçu à ce moment que Robert Amos manifestait de l'inquiétude quant à l'avenir du domaine compte tenu de son âge avancé et de celui de sa sœur Gabrielle et de l'absence de descendance pouvant assurer la conservation de ce bien patrimonial.

#### Formation d'une corporation

Il proposa donc à Jules-André Corriveau et à moi-même, qu'avec l'assentiment de Gabrielle et Robert Amos, nous formions une corporation sans but lucratif ayant pour but la sauvegarde du domaine. Un conseil provisoire, dont Robert Amos fut l'un des membres, a alors été créé. La demande des lettres patentes fut acheminée aux instances gouvernementales. Les premiers règlements furent formulés. La préoccupation majeure des membres étant d'assurer la protection du site, une demande de citation fut acheminée dès 1996 à la municipalité qui y procéda rapidement. La conservation du site requérait également la nécessité de trouver des acheteurs présentant un profil pouvant garantir, de façon durable, l'intégrité des bâtiments, des terres, du rivage et du boisé. Les démarches entreprises en ce sens, en particulier par Robert Amos, ont alors permis d'identifier deux organismes qui ont accepté d'en devenir acquéreurs et d'en assurer la protection. Il s'agit d'Héritage canadien du Québec qui est déjà propriétaire<sup>1</sup>

de plusieurs maisons québécoises ancestrales et de Conservation de la nature Québec qui acquiert des domaines naturels menacés pour en assurer la protection.

C'est en lien avec des instances des milieux concernés, que ces deux organismes œuvrent à la sauvegarde et à la mise en valeur de ces patrimoines. C'est donc à la corporation récemment créée qu'a été confié le mandat d'organiser des activités visant la protection et la mise en valeur du Domaine. L'exercice de cette responsabilité s'est effectué, dès ce moment, en étroite partenariat avec la municipalité et les deux organismes propriétaires. La composition du conseil adoptée lors de la tenue en 2003 de la première assemblée générale en fait foi. Six membres doivent être élus par l'assemblée générale, trois être désignés l'un par l'Héritage canadien du Québec, un autre par Conservation de la nature Québec et un troisième par la Municipalité.

#### Mise en œuvre d'activités

Depuis cette première assemblée générale, la corporation a pu compter sur l'appui de membres, qui se chiffrent présentement à 179. Des activités culturelles et éducatives ont été offertes régulièrement depuis ce moment pour faire connaître le domaine, son histoire, son patrimoine et ses richesses naturelles. Des études et des consultations ont été menées, au cours des années, en vue d'établir l'attitude à adopter dans le choix de ces activités et dans leur ouverture éventuelle au public. Héritage canadien du Québec s'apprête à entreprendre très prochainement des travaux de restauration du manoir. Le bâtiment a été cédé par la famille avec tout son mobilier. Il a toujours été une résidence estivale. À ce jour, il est un témoin important de la villégiature bourgeoise du début du vingtième siècle. Il doit en garder les caractéristi-



Domaine De Lanaudière  
(Photo: Claude Duchaine, 2006)



ques quant à son utilisation. Il en est de même du domaine qui, selon la recommandation du groupe-conseil GID doit demeurer un lieu public à accueil restreint de façon à favoriser la conservation et la protection des richesses qu'il contient.

C'est ce que rappelait le président Michel Talbot dans le rapport qu'il présentait lors de l'assemblée du 28 février en se référant aux principes formulés par ce groupe-conseil. C'est dans cet esprit d'ailleurs, qu'au cours de la dernière année, la corporation a investi dans l'aménagement de la grange qui se trouve à l'entrée du domaine pour en faire un lieu d'accueil, de rencontre et d'animation tout en préservant son cachet champêtre.

Concernant l'animation du domaine, deux activités ont, de façon privilégiée, retenu l'attention. La première offre la possibilité d'une visite accompagnée d'un guide animateur et ce, à chaque fin de semaine de la saison estivale. La seconde est un symposium permettant la rencontre, sur le domaine, avec des artistes peintres dans le contexte de leurs créations.

#### *Apport de l'APMAQ*

Il est intéressant de constater de quelle façon la Corporation du Domaine de Lanaudière a réussi, avec la contribution de ses partenaires, à rendre accessible un lieu patrimonial significatif tout en assurant sa protection. C'est un suivi réjouissant à une visite organisée sur les lieux, par l'APMAQ, il y a déjà quinze ans. Notons que des membres de l'APMAQ y ont toujours été actifs, et cela depuis sa création. En plus de Gaston Cadrin, de Jules-André Corriveau, de Michel Lessard et de moi-même, qui étions des membres fondateurs, il faut souligner également l'apport de Jacques Carbonneau, membre de l'APMAQ, qui a été trésorier du conseil pendant quelques années. Notons enfin que Gaston Cadrin, qui était de l'équipe initiale et a assumé quelques mandats à la présidence, est toujours membre de ce conseil.



Le Domaine De Lanaudière en hiver  
(Photo: Claude Duchaine)

<sup>1</sup> Au moment de l'acquisition du domaine par les organismes propriétaires, une clause du contrat garantissait que Robert Amos pourrait continuer à habiter les lieux aussi longtemps qu'il le voudrait. Il était convenu qu'au cours de cette période, on se limiterait à esquisser des plans en vue de la réfection du Manoir et de son utilisation éventuelle. Robert Amos a donc pu y séjourner durant la saison estivale jusqu'en 2008. Tout au cours de cette période, il a contribué à enrichir l'histoire du domaine habité par sa famille depuis 1927. Robert Amos est décédé le 21 janvier 2010.

## HÉRITAGE CANADIEN DU QUÉBEC



«Héritage canadien du Québec est un organisme à but non-lucratif qui se consacre à la préservation des terrains et des constructions revêtant une valeur architecturale et historique dans la province de Québec. Il a été incorporé en 1960 par un groupe de personnes de Montréal sous la direction de Jack Molson. Les activités de cet organisme sont financées principalement par une fondation privée, mais il reçoit aussi un soutien financier appréciable du gouvernement du Québec pour les propriétés qui sont classées.» Présentement, l'Héritage canadien du Québec possède un réseau d'une vingtaine de bâtiments et de sites incluant trois sur l'île de Montréal et plu-

sieurs autres le long du fleuve Saint-Laurent et de la péninsule gaspésienne. Certaines de ces propriétés sont disponibles pour des visites et des séjours pendant l'été, ce qui est le cas du Domaine de Lanaudière.» Source : Site internet de l'Héritage canadien du Québec où l'on peut voir la carte localisant les propriétés et une belle galerie de photos.

## CONSERVATION DE LA NATURE - QUÉBEC

Conservation de la nature est un organisme de bienfaisance privé, qui assure la conservation à perpétuité d'aires naturelles présentant une importance pour la diversité biologique. Conservation de la Nature a contribué à préserver plus de 15 000 hectares au Québec. L'organisme travaille en étroite collaboration avec les propriétaires de terres, les sociétés privées et publiques, les groupes de conservation, ainsi que les gouvernements.



## VISITE À SAINTE-CLAIRE-DE-BELLECHASSE

Dimanche, le 25 juillet 2010

Bienvenue dans la vallée de l'Etchemin à Sainte-Claire-de-Bellechasse!

Municipalité nichée aux abords de la rivière Etchemin, Sainte-Claire célèbre en 2009 ses 200 ans de présence religieuse en région. Le 25 juillet, c'est la Société du Patrimoine de Sainte-Claire qui nous accueillera à la salle municipale de la place de l'Église en plein coeur du village, au coin des rues Principale et de l'Église. Un bref résumé de l'histoire de la municipalité nous sera présenté dans le même local où se prendra le repas du midi.

### *Circuit pédestre pour la visite du village*

Le circuit patrimonial s'effectuera à pied pour 3 des 4 maisons prévues à l'horaire en plus de l'église, soit sur les rues Principale et de l'Église toutes aussi proches les unes que les autres. Nous aurons l'occasion de voir le musée de la Maison Chabot, authentique bureau d'un médecin de campagne. Quant à la maison natale du docteur, elle est située en pleine campagne. On s'y rendra en voiture. En empruntant le pont qui enjambe la rivière Etchemin à deux pas de l'église, on parcourt 6 km sur un pittoresque rang de campagne pour enfin arriver à une magnifique maison bien cachée au bout d'une allée d'arbres centenaires.

*Pour se rendre à Sainte-Claire* : de l'autoroute 20, dans le secteur de Lévis, prendre la direction Lac Etchemin route 277, sortie 325 (aussi route 173) ; parcourir environ 40 km en direction sud et vous y êtes.

*Responsables* : Monique Marceau, avec la collaboration de messieurs Mario Fournier et René Prévost de la Maison de la culture et du patrimoine de Sainte-Claire.

*Rendez-vous à 11 heures*

Salle municipale : place de l'église à l'angle des rues Principale et de l'Église à Sainte-Claire.



Maison natale du docteur Chabot à Sainte-Claire

## VISITE À CONTRECŒUR

Dimanche, 15 août 2010

### *Pour se rendre à Contrecoeur*

Une fois sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vous avez deux possibilités pour vous rendre au point de rencontre. Vous pouvez emprunter l'autoroute 30 Est et prendre la sortie 160, rue Saint-Antoine. Vous pouvez également longer le fleuve en empruntant la route Marie-Victorin, mieux connue sous le nom de route 132.

### *Lieu de rencontre et heure de rendez-vous*

**11 h** Rendez-vous\* à La Maison Lenoblet-du-Plessis située au 4752, route Marie-Victorin (près de l'église Sainte-Trinité). Quelques places de stationnement sont disponibles près de la maison sinon, stationnement possible dans les rues avoisinantes. Classée historique depuis 1983, la Maison Lenoblet-du-Plessis propose, durant la période estivale, une exposition saisonnière offerte gratuitement à la population. Cette année, les Patriotes contrecoeurs seront à l'honneur avec une exposition leur étant entièrement dédiée! Vous pourrez donc, une fois inscrits à l'accueil, visiter cette magnifique maison de même que l'exposition. Pour la pause-dîner, dirigez-vous dans le parc avoisinant la Maison Lenoblet-du-Plessis. Café et jus vous seront offerts gratuitement sur place.

### *Programme de la visite*

**12 h 15** Mot de bienvenue dans le parc Cartier-Richard  
**13 h 00** Visite guidée de l'église Sainte-Trinité  
**14 h 00** Visites guidées en petits groupes, dans les quatre maisons historiques de Contrecoeur soit les maisons Lacroix, Renaud, Bonin ainsi que le moulin banal de Contrecoeur.  
**16 h 30** Retour à la Maison Lenoblet-du-Plessis où petites bouchées et rafraîchissements vous seront offerts gratuitement. Ce sera pour vous une dernière chance de visiter l'exposition de la Maison Lenoblet-du-Plessis puisqu'elle sera ouverte jusqu'à 19 h 00.

*Responsables* : Monik Grenier avec la collaboration de Benoît Simard de la Division des loisirs et de la culture à la ville de Contrecoeur et de Suzanne Parmentier de la Société d'histoire du Haut-Saint-Laurent

\* En cas de pluie, le rendez-vous se fera plutôt au Centre multifonctionnel situé au 475, rue Chabot.



Moulin banal de Contrecoeur

Source : <http://grandquebec.com/monteregie/moulin-chabot/>



# Congrès à l'Île d'Orléans

## 10, 11 et 12 septembre 2010

Réal Béland

Le congrès annuel de l'APMAQ se tiendra à l'Île d'Orléans les 10, 11 et 12 septembre 2010. Localement, le comité organisateur est sous la responsabilité de Claire Pageau secondée par Jean-François Savard. Il regroupe plusieurs autres membres de l'APMAQ résidant à l'Île ainsi que Robert Bergeron de Beauport. En font également partie, Antonio Thibault et moi-même, membres du CA de l'APMAQ.

Le choix de ce lieu mythique s'est imposé naturellement pour souligner les trente ans d'existence de l'association.

Contrairement au congrès qui s'est déroulé au même endroit en 1995, congrès au cours duquel les bâtiments anciens visités étaient situés dans plusieurs municipalités, cette fois, ceux qui le seront se situent dans les municipalités de Sainte-Pétronille et de Saint-Jean. Autre différence, il y a 15 ans, nombre d'activités, incluant le séjour, avaient eu lieu à La Goéliche, auberge détruite par un incendie en 1996, puis reconstruite peu de temps après. Cette année, plusieurs activités se dérouleront à l'Espace Félix-Leclerc, bâtiment de construction récente dont le gestionnaire est la Fondation Félix-Leclerc. L'Espace Félix-Leclerc dispose, entre autres, d'une boîte à chanson au rez-de-chaussée et d'une salle d'exposition à l'étage où la mémoire de Félix Leclerc est perpétuée.

Le samedi après-midi, les visites auront lieu à Sainte-Pétronille, paroisse fondée en 1870 et située sur la pointe ouest de l'Île. À Sainte-Pétronille, la villégiature prend graduellement la place de l'agriculture au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Adoptée par les bourgeois majoritairement anglophones de Québec, ces derniers construisent des chalets et d'élégantes villas, avec un souci particulier pour l'aménagement paysager. Une ancienne chapelle anglicane rappelle l'existence de cette communauté.

Le dimanche après-midi, le patrimoine architectural de Saint-Jean sera à l'honneur. Paroisse fondée en 1679, bien qu'à l'époque, l'agriculture occupait une grande place, ce sont les activités maritimes qui lui ont donné une importance particulière. C'était l'endroit où les pilotes du Saint-Laurent habitaient. Ils accueillaient et guidaient les navires approchant de Québec par le chenal. Le cimetière actuel en est un témoin éloquent. Son église, construite en 1734, est un monument historique remarquable. Au cœur du village, se dressent les maisons de pilotes dans un bel alignement.

Autre monument remarquable, le manoir Mauvide-Genest récemment restauré qui est devenu un centre d'interprétation du régime seigneurial.

### Inscription au congrès et choix de forfaits

Pour vous inscrire au congrès, veuillez utiliser la fiche d'inscription (jointe dans ce numéro) - et indiquer votre choix parmi les forfaits suivants. Aucun des forfaits n'est compris dans les *frais d'inscription*.

#### Forfait A

- 1 repas le samedi  
midi  
- 1 souper 5 services  
- 1 repas le dimanche  
midi  
- coût: 75\$

#### Forfait B

- 1 repas le samedi  
midi  
- 1 souper 5 services  
- coût: 55\$

#### Forfait C

- 1 souper 5 services  
- 1 repas le dimanche  
midi  
- coût: 50\$

#### Forfait D

- 1 repas le samedi  
midi  
- 1 repas le dimanche  
midi  
- coût: 45\$

#### Forfait E

- 1 souper 5 services  
- coût: 30\$

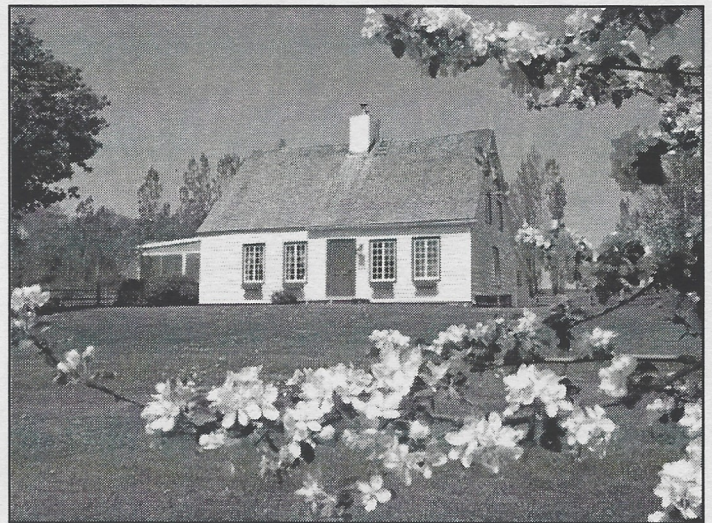
#### Forfait F

- 1 repas le dimanche  
midi  
- coût: 20\$

#### Forfait G

- 1 repas le samedi  
midi  
- coût: 25 \$

*Note: Vin vendu sur place lors des repas.*



Maison en fleurs située à Saint-Jean-de-l'île d'Orléans  
(Photo : Jean-François Savard)

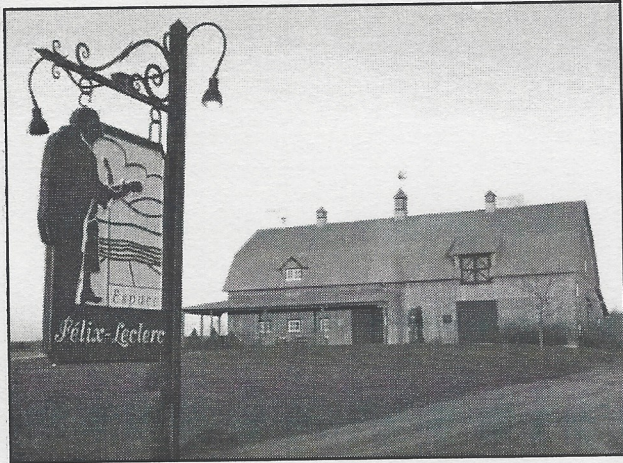
Le repas du samedi midi aura lieu au restaurant *Les Ancêtres*, 391, chemin Royal, Sainte-Pétronille.

Le souper sera servi par un traiteur à l'Espace Félix-Leclerc, 682, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Le repas du samedi midi aura lieu au restaurant *Le Moulin* de Saint-Laurent, 754, chemin Royal, Saint-Laurent.



**L'Espace Félix-Leclerc**  
Lieu du congrès de l'APMAQ



(Photo : Jean-François Savard)

Situé à l'entrée de l'Île d'Orléans, l'Espace Félix-Leclerc est un lieu de mémoire, d'éducation et de diffusion créé en hommage au poète Félix Leclerc.

**De la brique jaune à Saint-Jean**

Témoins de la prospérité des activités maritimes de la deuxième moitié du XIXe siècle, plusieurs maisons de Saint-Jean sont recouvertes de brique jaune d'Écosse. Cette brique servait à lester les navires revenant de Grande-Bretagne. Avant d'entrer au port de Québec, on déchargeait la brique à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans et on l'employait comme revêtement. Le réemploi à la mode d'autrefois !

*Source*

L'ABC de l'arrondissement historique de l'Île d'Orléans : 12 fiches présentant les caractéristiques dominantes des paysages et du patrimoine architectural de l'Île.



**Maison de brique jaune d'Écosse**  
Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans  
(Photo : Jean-François Savard)

**En bref...**

Anita Caron

**Conférence de l'architecte Pierre Thibault**

Plus de cent personnes ont assisté à la conférence donnée le 22 avril dernier à l'École d'architecture de l'Université Laval par l'architecte Pierre Thibault. Plusieurs membres de l'APMAQ ont eu le plaisir, à cette occasion, de faire connaissance avec l'architecte et son oeuvre. Le livre *Les maisons-nature* de Pierre Thibault qui vient d'être publié aux éditions La Presse permet d'ailleurs de découvrir la philosophie et la méthode de travail de cet architecte québécois à travers neuf projets réalisés aussi bien en milieu urbain qu'en pleine nature. Les personnes intéressées par l'oeuvre exceptionnelle de Pierre Thibault voudront sans doute consulter ce beau livre, inspirant et rempli de photos.

**Pauline Lambert Crépeau**

Nous déplorons le décès de Pauline Lambert Crépeau survenu le 11 février 2010. Pauline était une fidèle participante aux diverses activités de l'APMAQ depuis son adhésion à l'association en 1996. C'était avec enthousiasme et générosité qu'elle savait manifester son appréciation pour le travail accompli par les personnes travaillant à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine québécois. À son conjoint, Marcel Crépeau, et aux membres de sa famille, l'équipe de *La Lucarne* veut exprimer ses plus vives condoléances.

**Des vœux pour une heureuse poursuite**

Micheline Comtois-Cécyre, membre de l'APMAQ depuis 16 ans, nous informe que, suite au décès de son conjoint, elle doit vendre sa maison vernaculaire de 1907, sise dans l'Outaouais, et entretenue avec grand soin. Notre amitié et notre soutien l'accompagnent dans ce double deuil. Puisse-t-elle trouver des acquéreurs qui sauront conserver à cette maison et à son jardin fleuri de quatre acres et demi leur caractère patrimonial.





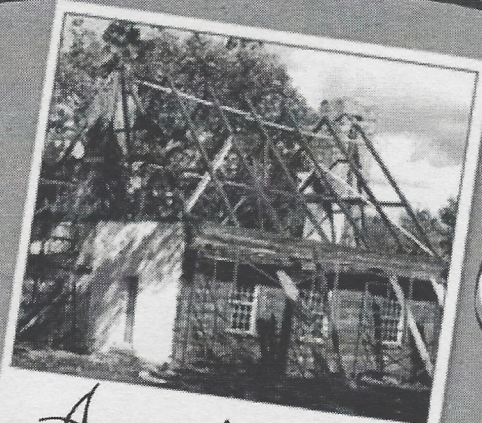
maisons traditionnelles  
**DES PATRIOTES**  
entrepreneur général inc.

*Authentiques  
maisons ancestrales  
en inventaire*

**Récupération de bâtiments anciens pour  
construction neuve et restauration de bâtiments patrimoniaux.**

- projet clé en main
  - maisons pièces sur pièces
  - toiture bardeau de cèdre
  - rallonge
  - maisons de pierres
  - finition intérieure et extérieure
  - garage
  - bâtiments en poutres et poteaux
  - travaux de maçonnerie
- le tout dans les règles traditionnelles du métier -

**514-464-1444**  
**[www.maisonsdespatriotes.com](http://www.maisonsdespatriotes.com)**



*Avant*

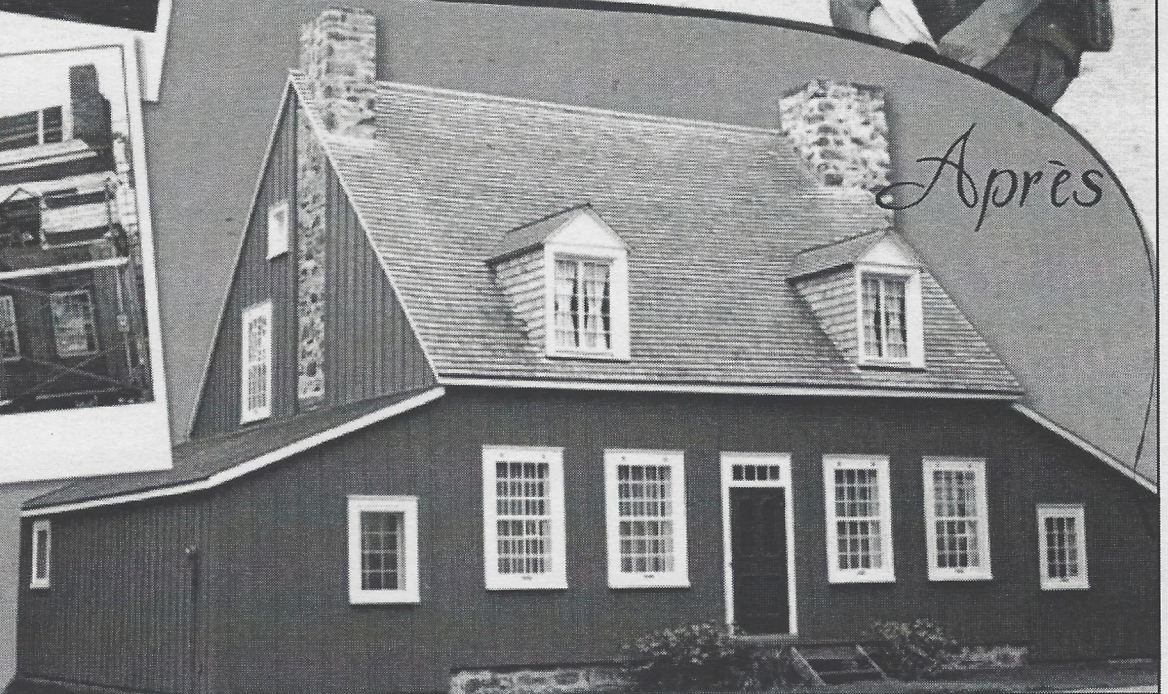


**En collaboration avec André Bolduc**

Restaurateur de maisons Québécoises,  
chroniqueur pour *Passion Maison*  
et auteur du livre *L'art de restaurer  
une maison ancienne.*



*Après*



RBQ:8186-0918-22





Au cœur du Vieux-Masouche, cette magnifique maison ancestrale construite vers 1810 a été restaurée avec respect. Chaleureuse et accueillante avec son aire ouverte, elle offre en plus un sous-sol habitable avec accès extérieur. Nous retrouvons une grange sur son grand terrain. Cette propriété offre une vue imprenable sur la rivière. Elle se dresse noblement au bout d'une petite rue sans issue. Accès rapide aux autoroutes 25/640 et à 15 mn. de Montréal.

349 000 \$

Sylvie Ferreira et Gabriel Gratton

514-519-4088

Agents immobiliers affiliés

Groupe Sutton-Synergie inc.

sylvieferreira.com gabrielgratton.com

## MATHIEU VAILLANCOURT ÉBÉNISTE ARCHITECTURAL

Portes et fenêtres en bois massif

Restauration et rénovation de maisons anciennes

Moulures en bois

Meubles sur mesure

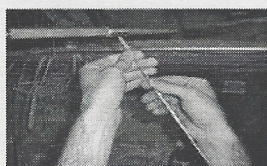
1064, rue Principale, St-Agapit

418.888.3519

RBQ 5599-5708-01

## Vous voulez connaître la date de construction de votre maison ancestrale ?

En utilisant la **dendrochronologie**, nous pouvons dater maisons ancestrales et de toutes structures de bois à l'année près.



Contactez-nous!

www.dendrolab.ca

info@dendrolab.ca

418 736-8331

# DENDROlab

Experts en datation de bois  
par dendrochronologie

FS  
FINITION  
INTERIEURE  
SYLTRE  
ARTISAN PLÂTRIER  
PEINTRE

## Sylvain Tremblay

Plâtre | Tirage de joints  
Sans poussière | Ni sablage

Restauration et Fabrication  
Moulures | Rosaces | Stucco | Texture

Travail Garantie, Estimation Gratuite (assurance)

Depuis 1935

Bur: (514) 321-3634  
Télc: (514) 722-1780  
info@syltre.com  
www.syltre.com  
Licence: R.B.Q. 8238-1484-19

6680, Place Beauharnois  
Montréal (Québec)  
H1M 3V8

Couvre  
O i t DR inc.

Rénald Lacroix

Cell.: 418 802-1091

Télc.: 418 895-6200

Toitures et rénovation générale

Bardeau de cèdre • Tuiles écologiques

Bardeau d'asphalte • Déneigement

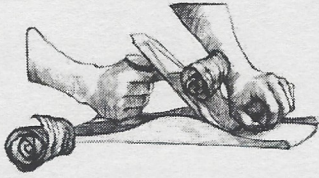
R.B.Q. 8304270506

978, chemin Bord de l'Eau, Saint-Henri QC G0R 3E0  
renaldlacroix@yahoo.ca • www.couvretoifdr.com



# Ebénisterie Pelletier & fils

Gardien du patrimoine depuis 1890



Balcons,  
portes, fenêtres  
et projets spéciaux.

Bois ouvré dans le respect  
de la tradition.



2995 chemin des Patriotes  
Saint-Ours, QC J0G 1P0  
(450) 785-2822  
www.ebenisteriepelletieretfils.com



**LES TOITURES  
TOLE-BEC  
INC.**

Toitures traditionnelles  
à baguettes  
à joints debouts  
à la canadienne  
Cuivre  
Acier pré-peint  
Ardoise

1212 Teller, Saint-Vincent-de-Paul, Laval

**(450) 661-9737** Site Internet:  
tole-bec.com

## Ferblantiers - couvreurs

**J. Corbeil & Fils Inc.**

**Guy Corbeil**  
1641 A, 6<sup>e</sup> Rang  
Saint-Gabriel-de-Brandon  
J0K 2N0  
Téléphone : (450) 835-2851  
Télécopieur : (450) 835-9845

j.corbeiletfiles@hotmail.com

## Plaques d'identification APMAQ

*La dernière fournée de plaques  
n'est pas épuisée.*  
Mais faites vite !

Pour information concernant le prix et les modalités de  
livraison, contacter Réal Béland.  
Téléphone : (450) 661-2949  
Courriel : [rbeland@videotron.ca](mailto:rbeland@videotron.ca)

## COUPE-FROID LAPOINTE INC.

*une expertise, une renommée !*

Profitez de notre expérience  
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid  
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier  
(bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,  
Beauport (Québec), G1E 2E4  
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : [cflap@sympatico.ca](mailto:cflap@sympatico.ca)  
web : [www.coupe-froid.com](http://www.coupe-froid.com)  
Licence RBQ : 2732-1165-36

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.





# Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

## Congrès à l'Île d'Orléans les 10, 11 et 12 septembre 2010

### Espace Félix-Leclerc

682, chemin Royal, municipalité de Saint-Pierre

#### Inscription au congrès

Pour s'inscrire au congrès, faire parvenir, avant le 27 août, le formulaire dûment rempli qui est joint dans le présent numéro de *La Lucarne*. Le paiement des frais d'inscription et des repas doit accompagner la demande d'inscription. (Voir description des forfaits page 11) Après le 27 août, les frais d'inscription sont majorés de 10\$.

#### Hébergement

Le lieu d'hébergement est laissé à la discrétion des congressistes.

#### Vendredi, 10 septembre

**16 h 00 à 18 h 45:** Accueil des membres et remise des documents à l'Espace Félix-Leclerc

**19 h 00:** Ouverture du congrès sous l'égide de la *Fondation maisons anciennes du Québec* conviant les congressistes de même que le grand public

Mot de bienvenue du président de la Fondation, Marcel Crépeau, et du préfet de la MRC de l'Île d'Orléans, Jean-Pierre Turcotte

**19 h 15:** Présentation du patrimoine architectural ancien de la MRC de l'Île d'Orléans

**20 h 00:** Remise du prix Robert-Lionel-Séguin et présentation par le lauréat de ses réalisations

**21 h 00:** Vin d'honneur offert par la MRC de l'Île d'Orléans

#### Samedi, 11 septembre

**08 h 00:** Accueil des membres et remise des documents à l'Espace Félix-Leclerc

**09 h 00:** Conférence par Gérard Beaudet, professeur au Département d'urbanisme de l'Université de Montréal, traitant de l'évolution de la sauvegarde du patrimoine bâti québécois au cours des trente dernières années

**10 h 15:** Pause

**10 h 30:** Présentation d'un document issu d'un sondage auprès des membres

a) faisant état des principaux moyens mis en place par l'APMAQ pour réaliser sa mission depuis sa création b) suggérant des pistes d'action à long terme. Échange de vues entre les membres et suggestions.

**12 h 00:** Dîner au restaurant *Les Ancêtres*, 391, chemin Royal

**14 h 00:** Visite de bâtiments anciens dans la municipalité de Sainte-Pétronille

**18 h 00:** Remise du prix Thérèse-Romer et vin d'honneur

**19 h 00:** Souper suivi de l'encan au profit de la *Fondation*

#### Dimanche, 12 septembre

**08 h 30:** Assemblée générale de la *Fondation maisons anciennes du Québec*

**09 h 30:** Assemblée générale de l'APMAQ

**12 h 00:** Repas au restaurant *Le Moulin* à Saint-Laurent, 754, chemin Royal

**14 h 00:** Visite de bâtiments anciens dans la municipalité de Saint-Jean

**17 h 00:** Rencontre de fin de congrès et goûter au Centre municipal de la municipalité de Saint-Jean, 10 chemin des Côtes.

#### Encan au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*

Lors du congrès, l'encan annuel comportera deux parties:

- ♦ enchères silencieuses de livres et d'objets anciens qui se dérouleront du vendredi soir au dimanche midi,
- ♦ enchères d'objets anciens animées par un *maître enchérisseur*. à la fin du souper.

Les personnes désirant faire un don d'articles pour cet encan, avec la possibilité de recevoir un reçu pour fins d'impôt, sont priées de les remettre le plus tôt possible à Réal Béland, au début du congrès (ou avant), afin qu'ils soient inscrits sur des fiches, numérotés, puis exposés le moment venu. Sur demande du donateur ou de la donatrice, une mise minimale de départ peut être annoncée lors de la mise aux enchères d'un article donné.